



**HAL**  
open science

# La religion de Mademoiselle d'Epéron (1646-1701): les replis de l'évidence

Véronique Dorbe-Larcade

► **To cite this version:**

Véronique Dorbe-Larcade. La religion de Mademoiselle d'Epéron (1646-1701): les replis de l'évidence. Anne-Marie Cocula; Josette Pontet. Itinéraires spirituels, enjeux matériels en Europe, tome 1 " Sous le sceau des réformes: entre continuité et rupture ", Mélanges offerts à Philippe Loupès, tome 1, Presses universitaires de Bordeaux, pp. 253-272, 2005. hal-04790285

**HAL Id: hal-04790285**

**<https://hal.science/hal-04790285v1>**

Submitted on 22 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les replis de l'évidence : la religion de Madame d'Epernon (1646-1701)

Publié dans Cocula (Anne-Marie) et Pontet (Josette) s.d., *Itinéraires spirituels, enjeux matériels en Europe*, t.1 « Sous le sceau des réformes : entre continuité et rupture », *Mélanges offerts à Philippe Loupès*, Presses universitaires de Bordeaux, 2005, pp. 253-272.

Dans une lettre non datée, mais assurément antérieure à 1701, le père Pasquier Quesnel (1634-1719) dit d'Anne-Marie de Jésus, carmélite : « *C'est une grande âme, un esprit admirable, d'un amour pour la vérité qui est bien droit et bien sincère* »<sup>1</sup>. Ces termes, comme celui qui en use donnent fort à penser qu'il s'agit sinon d'un brevet de jansénisme, du moins d'une inclination de la part de la religieuse dépassant la sympathie. La tentation est forte, il est vrai, d'abonder dans ce sens. Si on le tient pour acte de dissidence<sup>2</sup>-à moins que l'on ne le réduise ainsi- le jansénisme sied à Anne-Marie de Jésus, nom en religion d'Anne-Louise-Christine de Foix de la Valette d'Epernon (1624-1701) autrement appelée Mademoiselle ou plutôt, selon l'usage nobiliaire, Madame d'Epernon<sup>3</sup>. Elle était la petite-fille et dernière de la lignée de Jean-Louis Nogaret de la Valette (1554-1642), archimignon d'Henri III qui érigea pour lui la duché-pairie d'Epernon en 1581. Haut en couleur, familier de l'esclandre et volontiers provocateur, Epernon trempa dans la plupart des conjurations du règne d'Henri IV et de celui de Louis XIII et il finit ses jours, par mesure de rétorsion, en relégation. Séduisante, cette continuité familiale peut-elle résister à l'épreuve des documents et à la confrontation de témoignages aussi retors que malaisément probants ? La célébrité d'Anne-Marie de Jésus laisse de larges pans d'ombre. Elle marqua ses contemporains, mais non sans contradictions ni problèmes. Ce qu'elle a laissé de sa plume ne pose pas moins de questions. Indéniablement cette existence toute de transparence en apparence présente une opacité substantielle. Ce qui suit n'a pour ambition que de rassembler quelques pièces pour en juger.

### La gloire au couvent

La prise de voile d'Anne-Louise-Christine d'Epernon, en 1649, au Grand Carmel du faubourg Saint Jacques à Paris, fit grand bruit. Ce fut même pratiquement une affaire d'Etat. Le cardinal de Retz le rapporte. Madame d'Epernon était de haute sinon d'irréprochable naissance. Son père, Bernard Nogaret de La Valette (1592-1661), gouverneur de Guyenne, n'était que le deuxième d'un nom qui sentait encore le parvenu et la peu reluisante gentilhommerie gasconne. Cependant sa mère Gabrielle-Angélique de Verneuil (morte en 1627) était la fille d'Henri IV, bâtarde, certes, mais légitimée, née des amours du Béarnais et d'Henriette d'Entragues. Elle n'avait qu'un frère Louis-Gaston de Candale (1627-1658) dont les mœurs dissolues avaient semble-t-il, assez tôt, compromis la santé et l'éventualité d'une progéniture<sup>4</sup>. Unique héritière donc de la grosse fortune accumulée par son grand-père, elle était définitivement un beau parti et toutes les ambitions matrimoniales lui étaient permises ou à peu près. De fait, de bien peu, elle manqua devenir reine de Pologne. La négociation d'un mariage avec Jean-Casimir, frère et successeur présomptif de Vladislas VII (lui-même époux

---

<sup>1</sup> Il s'agit d'une lettre adressée à Mr Chertemps, chanoine de l'église Saint Thomas du Louvre : BNF, Fr 14469 (non paginé).

<sup>2</sup> Rohou (Jean), *Le XVIIe siècle, une révolution de la condition humaine*, Seuil, 2002, p.283-286.

<sup>3</sup> En attestent deux autographes de 1690 dans *Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, éd. M. Monmerqué, 1868, t.IX, p.499 et p.529.

<sup>4</sup> Tallemant des Réaux (Gédéon), *Historiettes*, Gallimard, 1970, t.2, p.1210.

d'une princesse française, Louise-Marie de Gonzague<sup>5</sup>) fut quasiment achevée. La mort prématurée de Vladislav au printemps 1648 suspendit l'affaire ; Madame d'Epéron fut en mesure alors d'entrer, selon son souhait, en religion. Mais non sans mal, car son père ne l'entendait pas ainsi<sup>6</sup>. Incapable d'obtenir de sa propre autorité que sa fille renonce à ses vœux, le duc d'Epéron en appela au Parlement de Paris. Son but était d'obtenir un arrêt arrachant sa fille du couvent. C'était, au mépris des prérogatives du clergé, invoquer une juridiction laïque dans une matière d'ordre spirituel et ouvrir ainsi un dangereux conflit. Le Parlement recula, la reine aussi. Faute d'obtenir satisfaction de ce côté, Epéron n'hésita pas à recourir au Saint-Siège. La Rote prononça alors une sentence interdisant à Anne-Christine d'Epéron de faire profession jusqu'à nouvel ordre. Là encore c'était risquer l'inadmissible en accordant au tribunal romain ni plus ni moins qu'un droit de regard dans une affaire relevant de la seule Eglise de France. Mais la novice passa outre et reçut le voile. Comme son père s'obstinait, elle en appela directement au pape. C'est alors que Retz intervint. Il interrogea longuement Madame d'Epéron, conclut à l'authenticité de sa vocation et en écrivit au Saint-Père qui lui donna finalement sa bénédiction. Or ce dénouement n'intervint qu'en octobre 1649, après une première phase de la Fronde durant laquelle le duc d'Epéron et le coadjuteur s'étaient affrontés. Aussi la démarche de Retz passa pour un nouveau coup partisan porté à un adversaire<sup>7</sup>.

Sur ces faits les pieuses biographies d'Anne-Marie de Jésus restent discrètes<sup>8</sup>, de même que sa lettre circulaire<sup>9</sup>. Les démêlés du père et de la fille laissent supposer, en effet, que l'entrée en religion de madame d'Epéron n'obéissait pas à des motifs strictement spirituels et qu'un soupçon de manipulation pouvait l'entacher.

Sans doute faudrait-il étudier de plus près les fréquentations bordelaises de la future carmélite au monastère Saint Joseph particulièrement, mais aussi l'appui actif qu'elle reçut pour entrer au couvent de la part de sa jeune servante, Françoise Chouberne qui avait pour directeur le Père Jean-Baptiste Gault, prêtre de l'Oratoire, alors curé de Ste-Eulalie et plus tard évêque de Marseille ; comme les conversations qu'elle eût lors d'une visite au Carmel d'Auch avec Marie de la Trinité (d'Hannivel) ou encore l'exemple de Catherine de Jésus (de Nicolas) (1589-1623). Issue d'une vieille famille de Bordeaux, celle-ci précéda Anne-Christine d'Epéron au Carmel de Paris où elle fit profession le 28 août 1609. Ce fut la première religieuse à recevoir l'habit des mains de la Vénérable Mère Madeleine de Saint-Joseph qui vit en elle un modèle pour l'Ordre comme le montre *La Vie de Sœur Catherine de Jésus, religieuse carmélite du premier Monastère de l'Ordre de Notre Dame du Mont-Carmel étably en France selon la réforme de Sainte Thérèse de Jésus*, publiée à Paris en 1656<sup>10</sup>. Jusqu'à quel point Madame d'Epéron voulait-elle braver son père et s'opposer à lui ?

---

<sup>5</sup> Chazalviel (Audrey), « Louise-Marie de Gonzague, « belle amie de Port-Royal », Cottret (Bernard et Monique)- Michel (Marie-José), *Jansénisme et puritanisme*, Actes du colloque du 15 septembre 2001 tenu au Musée national des Granges de Port-Royal des Champs, Nolin 2002, pp. 65-88.

<sup>6</sup> Niderst (Alain), « De la cour au cloître : la correspondance d'Anne-Louise d'Epéron et des carmélites du Faubourg Saint-Jacques » dans *Correspondances. Mélanges offerts à Roger Duchêne*, 1992, p.330.

<sup>7</sup> Bertière (Simone), *La vie du cardinal de Retz*, de Fallois, Paris, 1990, p. 126 – Retz, *Oeuvres*, G.E.F., XI, p.179-184.

<sup>8</sup> Abbé de Montis, *La vie de la vénérable sœur de Foix, de la Valette d'Epéron, religieuse carmélite dite en religion sœur Anne-Marie de Jésus, 1774 - Tamizey de Larroque (Philippe), Notes sur la vie et les ouvrages de l'abbé Jean-Jacques Boileau, publiées avec divers doc. inéd.*, Agen, 1877.

<sup>9</sup> BNF, imprimés Ld 82 1.

<sup>10</sup> Toutes ces pistes sont suggérées par l'article de Roux (Janine), « Une page de l'histoire religieuse du XVIIe siècle : Mademoiselle d'Epéron et Bordeaux » dans *XVIIe siècle*, 1968, n°78, p.44, 45 et p.47 – On peut signaler que le janséniste évêque de Bazas, Litolfi-Maroni fut très influencé par J.B. Gault et son frère Eustache : Mesnard (J.), « Un évêque de Bazas, solitaire de Port-Royal », *Revue historique de Bordeaux*, 1961, p.69-70.

En réalisant un coup d'éclat, a-t-elle fait sciemment le jeu des ennemis politiques du duc, mazariniste gouverneur de Guyenne fort malmené lors de la Fronde<sup>11</sup> ?

Certes, une longue et grande amitié la liait à la Grande Mademoiselle. Elles avaient à peu près le même âge (la duchesse de Montpensier était née en 1627). Elles s'étaient côtoyées toutes jeunes à la cour<sup>12</sup>. De plus, parmi les Grands dont la future carmélite demanda l'appui face à l'opposition paternelle, se trouvait la princesse de Condé<sup>13</sup>. Mais la chronologie oppose une catégorique fin de non recevoir aux virtuels élans frondeurs de Madame d'Épernon ; au moment où elle entra clandestinement au carmel fin août 1648, en tout cas. La Fronde commençait à peine et l'engagement de la fille de Gaston d'Orléans comme les options du couple Condé n'avaient alors rien de clair. Par ailleurs Anne-Christine d'Épernon était très attachée à Anne d'Autriche. La reine était sa marraine et elle portait, selon l'usage, son prénom<sup>14</sup>.

Plusieurs raisons pouvaient tout aussi bien la pousser sinon à se rebeller -de façon moins inconvenante en tout cas- à se démarquer de son père en prenant le voile. De fortes tensions travaillaient sa famille. Du côté de sa grand-mère paternelle, les derniers représentants des Foix-Candale, vieille maison de Guyenne, héritière des captaux de Buch avaient été bel et bien grugés par le premier duc d'Épernon. Celui-ci en épousant, en 1587, Marguerite de Foix-Candale avait très habilement évincé ou dépossédé tous les prétendants au copieux et prestigieux patrimoine de la famille qu'il avait capté pour son plus grand profit<sup>15</sup>. Parmi les cousines de Madame d'Épernon du côté Foix-Candale se trouvaient plusieurs des grandes abbesses de Saintes<sup>16</sup>. En entrant au couvent, Anne-Christine d'Épernon souhaitait-elle marquer sa fidélité à cette partie des siens ?

Plus clairement elle entretenait les meilleures relations avec sa belle mère, née Marie du Cambout (morte en 1691), nièce de Richelieu et seconde femme du duc d'Épernon. Celui-ci bafouait sans vergogne cette épouse que lui avait imposé, en 1634<sup>17</sup>, le cardinal-ministre très méfiant à l'égard du vieux duc d'Épernon et de son fils. Les deux femmes partageaient en Guyenne et à Paris, comme il se doit, les appartements des résidences du duc, à Cadillac, à Puypaulin dans Bordeaux ou à l'Hôtel d'Épernon, rue Plâtrière, près du Louvre. Mais leur commerce n'était pas seulement le résultat des exigences de la bienséance. Entre elles, la différence d'âge n'était pas très grande, semble-t-il, et elles avaient des goûts communs, en matière de piété notamment<sup>18</sup>. Prenait-elle le parti de sa belle-mère en prenant le voile malgré l'interdiction de son père ? Devenue veuve en 1661, celle-ci se retira au Val-de-Grâce, mais elle avait aussi un logement au couvent du faubourg Saint-Jacques, où sa belle-fille avait fait profession<sup>19</sup>. Quels qu'aient été ses motifs, l'entrée en religion d'Anne-Christine impressionna ceux qui la côtoyaient. Elle observa avec la dernière rigueur la dure discipline du Carmel. Mme de Sévigné en témoigne dans la lettre qu'elle écrivit à sa fille, le 5 janvier 1680, en revenant d'une visite à la carmélite en compagnie de Mesdames de Lesdiguières : « *Je vis Melle d'Épernon qui ne me trouva pas défigurée ; il y avait trente ans que nous ne*

---

<sup>11</sup> Mombet (F.) « Anne de Maurès et le duc d'Épernon », dans *Revue de l'Agenais*, 1958-1959, 84 et 85, pp. 237-262 et pp.5-41- Montpensier (La Grande Mademoiselle, Duchesse de), *op.cit.*, t.1, p.135.

<sup>12</sup> Montpensier (La Grande Mademoiselle, Duchesse de), *Mémoires*, Librairie Fontaine, 1985, t.1, p.53.

<sup>13</sup> Roux, *op.cit.*, p. 45.- Niderst, *op.cit.*, p. 331.

<sup>14</sup> Cousin (Victor), *La jeunesse de Mme de Longueville*, 1859, p.101-108.

<sup>15</sup> Larcade (Véronique), « Comment le premier duc d'Épernon se fit prince d'Aquitaine (1587-1604) » dans *A la recherche de l'Aquitaine*, CAHMC, 2003, pp.169-204.

<sup>16</sup> Moreri (Louis), *le Grand Dictionnaire historique*, éd. 1759, Slatkine reprints, 1995, p. 207 (notice : Foix) – Belzunce (Henry-François-Xavier de, abbé de Chambons et grand vicaire d'Agen), *Abrégé de la vie de Suzanne-Henriette de Foix-Candale*, Gayau, Agen, 1707.

<sup>17</sup> BNF, Fr 30040 (28 novembre 1634).

<sup>18</sup> Montpensier (La Grande Mademoiselle, Duchesse de), *op.cit.*, t.1, p.79.

<sup>19</sup> Chételat (Paul), *Etude sur Du Guet suivie d'une correspondance avec la duchesse d'Épernon*, Paris, 1877 (Lettres en Annexe : I-VI-177p.).

*nous étions vues. Elle me parut horriblement changée ; je ne la reconnaissais pas* »<sup>20</sup>. Il existe un portrait d'Anne-Marie de Jésus, il faudrait pouvoir le comparer à une représentation de la jeune Anne-Christine d'Epéron pour juger de la véracité de ce propos<sup>21</sup>. Il est clair que la duchesse-carmélite était pour les gens du monde une sorte de vivant tableau de vanité, qu'elle suscite alors le malaise ou l'admiration. Ainsi Mme de Sévigné dit l'approuver de « *continuer à observer les usages du temps où elle avait quitté le monde* »<sup>22</sup>. Saint-Simon est plus explicite sur ce point. Parlant de l'unique fille du duc d'Epéron « *qui voulut absolument quitter un si puissant établissement et se faire carmélite à Paris au couvent du faubourg Saint-Jacques, où elle est morte, 22 août 1701, à soixante-dix-sept ans, et cinquante trois de profession* » il rapporte que « *...la Reine [la] faisoit toujours asseoir et par ordre du Roi quand elle alloit aux carmélites, comme duchesse d'Epéron, malgré toute l'humilité de cette sainte et spirituelle religieuse* »<sup>23</sup>. Il n'est pas exagéré de tenir Anne-Marie de Jésus pour une figure héroïque au gré de ses contemporains. Jean-Louis Guez de Balzac le déclare tout net « *vostre héroïsme, Mademoiselle d'Espéron, était l'un des ornemens de la cour* »<sup>24</sup>. Balzac était le fils de l'un des secrétaires du premier duc d'Epéron qu'il avait lui-même servi. Voyait-il en la carmélite une personnalité de la même trempe généreuse que son grand-père ou s'agissait d'un héroïsme d'un tout autre ordre<sup>25</sup> ? Un passage des *Mémoires* de la Grande Mademoiselle incite à le penser. Celle-ci se rendit au Carmel du faubourg Saint-Jacques, peu après que Madame d'Epéron y soit entrée, fâchée de n'avoir été mise dans la confiance de « *son dessein* » : « *j'y allai dans un esprit de colère et d'une violente douleur, et bien résolue de lui témoigner mon ressentiment sur tous les sujets que j'avois de me plaindre d'elle. Lorsque je la vis, je ne fus touchée que de tendresse ; et tous les autres sentiments cédèrent si fort à celui-là qu'il me fut impossible de lui cacher ; puisque mes larmes et l'extrême douleur que j'avois m'empêchèrent de lui pouvoir parler ; elles ne discontinuèrent pas pendant deux heures que je fus avec elle, sans lui pouvoir dire une parole. Elle reçut cela avec la dernière cruauté ; peut-être que les autres trouvèrent cela fermé ; l'amitié, que j'avois eue pour elle, fait que je ne la puis nommer autrement. Elle me plaignoit de plaindre ainsi son bonheur, et me reprochoit que ce n'étoit pas l'aimer que d'en user ainsi ; puis elle me fit des sermons qui ne me touchèrent point : je n'en pus profiter ; je m'affligeai seulement. Cete dureté ne me rebuta point ...Le temps m'a fait connaître dans la suite le bonheur dont elle jouissoit ; mes déplaisirs m'ont fait sentir qu'elle étoit plus heureuse que moi et que c'étoit à moi d'avoir de la joie pour elle, et à elle de la douleur de me voir aussi avant dans le monde et aussi peu touchée de ce qui regarde Dieu. Quant à l'amitié que j'ai pour elle, elle durera autant que ma vie* »<sup>26</sup>. On peut donc cerner ce qui a pu être idéalisé ou encore transféré sur Anne-Marie de Jésus et sa profession ; mais est-il possible de connaître ce qu'elle a exactement vécu et pensé ?

## La carmélite et le maréchal

On conserve plusieurs séries de lettres d'Anne-Christine d'Epéron-Anne-Marie de Jésus. Sans être insignifiant, cet ensemble laisse à désirer. Le plus substantiel est constitué par une correspondance de 56 missives échangées entre Madame d'Epéron et la Mère Agnès du

<sup>20</sup> *Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, éd. M. Monmerqué, 1868, t.VI, p.175.

<sup>21</sup> Portrait publié : n°53 catalogue de l'exposition au Musée du Petit Palais « L'art du XVIIe siècle dans les carmels de France » (17 novembre 1982-15 février 1983), p.99.

<sup>22</sup> *Lettres de Mme de Sévigné*, op.cit., t.IX, p.529.

<sup>23</sup> Saint-Simon (Louis de Rouvroy, duc de), *Mémoires*, éd. G. Truc, 1953, t.I, p.156.

<sup>24</sup> Guez de Balzac (Jean-Louis), *Œuvres complètes*, éd. in-f°, Dissertation XXIII, p.406.

<sup>25</sup> Bénichou (Paul), *Morales du Grand Siècle*, Folio Essais, p.128-148 - Rohou (J.), op.cit., p. 240.

<sup>26</sup> Montpensier (La Grande Mademoiselle, Duchesse de), op.cit., t.1, p.101-102.

Carmel du faubourg Saint-Jacques principalement, entre janvier 1647 et septembre 1648, au moment crucial de l'entrée au couvent. Elles forment une sorte de « *roman dévot à la manière de Jean-Pierre Camus ou de Louis du Bail* »<sup>27</sup>. On y lit, en effet, les tourments d'une âme autant que les péripéties de l'épopée vraiment romanesque qui permit, malgré tous les obstacles à Madame d'Epéron d'accomplir sa vocation. Le duc interdisait à sa fille de se rendre à Paris, où se trouvait le Carmel où elle souhaitait faire profession<sup>28</sup>. Elle parvint à obtenir l'aide de son frère d'abord réticent puis complice de son projet. Par crainte de représailles à l'encontre de ses proches et de ses amis, semble-t-il, Madame d'Epéron hésitait à entrer au couvent à Bordeaux. Aussi, sous le prétexte d'une cure thermale, elle quitta la capitale du gouvernement de son père, le 20 août 1648 et gagna Bourges. Là dans le secret de la nuit, elle frappa à la porte du Carmel de la ville où elle fut accueillie tandis qu'on écrivait à Paris. La Mère Agnès de Jésus et la Mère Claire du Saint-Sacrement vinrent alors à sa rencontre pour l'escorter jusqu'au Carmel de l'Incarnation où elle prit l'habit après un court noviciat. Comment ne pas voir dans cette aventure l'écho des ouvrages profanes, ceux de Mademoiselle de Scudéry par exemple, dont Madame d'Epéron était apparemment une fervente lectrice et contre lesquels la Mère Agnès la mettait en garde<sup>29</sup> ?

Il existe par ailleurs huit lettres d'Anne-Marie de Jésus au duc d'Epéron datées entre 12 août 1653 et le 29 février 1660<sup>30</sup>. A cette époque, le père et la fille étaient parvenus à se réconcilier et la religieuse restait manifestement très au fait des affaires et des biens de la famille<sup>31</sup>. Ce qui confirme les liens qu'elle gardait avec le monde, en conformité avec les usages de son temps comme avec la règle du Carmel par ailleurs. A côté des lettres, le parloir ou l'intermédiaire de sa belle-mère permettaient à Anne-Marie de Jésus non seulement de suivre les événements en dehors du couvent mais aussi d'agir concrètement. Ainsi a-t-elle contribué activement à réconcilier, vers 1671, la Grande Mademoiselle avec Madame de Longueville, toutes deux habituées du Carmel du faubourg Saint Jacques<sup>32</sup>. On recense également sept lettres adressées par Anne-Marie de Jésus à la marquise d'Huxelles<sup>33</sup>. Peut-être s'agit-il de fragments d'un échange épistolaire plus dense ? La correspondante de la carmélite était semble-t-il plus connue pour sa galanterie que pour sa piété<sup>34</sup>. Anne-Marie de Jésus était-elle chargée d'œuvrer à une nouvelle grande conversion ? Le propos d'une lettre au moins le donne à entendre<sup>35</sup>. Mais d'autres semblent indiquer que la destinataire reste endurcie dans ses préoccupations mondaines. S'agit-il d'un échec ? A vrai dire l'ensemble est un peu mince et l'absence des lettres de la marquise d'Huxelles ne permet guère d'avancer de conclusions ;

---

<sup>27</sup> Niderst (Alain), « De la cour au cloître : la correspondance d'Anne-Louise d'Epéron et des carmélites du Faubourg Saint-Jacques » dans *Correspondances, Mélanges offerts à Roger Duchêne*, 1992, p.327.

<sup>28</sup> Elle fréquentait, semble-t-il, ce couvent depuis l'enfance. Elle s'y rendait alors en compagnie d'Anne d'Autriche et la Mère Madeleine de Saint-Joseph, grande figure du Carmel français aurait très tôt détecté chez elle une vocation religieuse. *Lettre circulaire*, op.cit. – Tamizey de Larroque, op.cit., p. 288.

<sup>29</sup> Niderst, op.cit., p.333.

<sup>30</sup> BNF, Fr 20479 f° 433, 437, 441, 445, 449, 453, 457, 461.

<sup>31</sup> id. f°441 et f°449 – De tout évidence, elle reste en contact avec les domestiques et les serviteurs de son grand-père, du moins est-elle pour eux un recours. On peut signaler que Guillaume Girard, secrétaire-biographe du premier duc d'Epéron et auteur d'une *Histoire de sa Vie*, publiée en 1655, lui dédia sa traduction du *Guide des Pêcheurs* de Louis de Grenade (1658) cf Tamizey de Larroque, op.cit., p. 333-34..

<sup>32</sup> Montpensier, op.cit., t. 2 p. 317 et 327.

<sup>33</sup> BNF, Fr 24 987, f°28, 30, 32, 34, 36, 38, 40. - Anselme, op.cit, t.7 : Louis Chalon du Blé, marquis d'Huxelles, cte de Bussy et de Tenare, sgr de Cormatin (1619-1658) épousa en secondes noces Marie de Bailleul, veuve de François de Brichanteau, mis de Nagis et fille de Nicolas de Bailleul, baron de Château-Gontier, sgr de Vatetot, de Soisy & d'Etiolles, président à mortier au parlement de paris, chancelier de la reine & surintendant des finances & d'Elisabeth-Marie Mallier, fut mariée par contrat du 26 oct. 1645 & mourut le 29 avril 1712, âgée de 86 ans (née en 1626).

<sup>34</sup> Montpensier (La Grande Mademoiselle, Duchesse de), op.cit., t.2, p.387- Tallemant des Réaux (Gédéon), *Historiettes*, Gallimard, 1961, t. 2, p.383-384.

<sup>35</sup> BNF, Fr 24 987, f°32.

d'autant plus que, pour comble, ces pièces ne sont pas datées. Au vu de cet état des sources, l'information manque cruellement sur les 53 années de profession d'Anne-Marie de Jésus. Les seuls éléments dont on dispose autrement viennent des écrits de dévotion rédigés après la mort de la religieuse, sans doute trop édifiants pour ne pas être empreints de quelque complaisance<sup>36</sup>.

Un autre élément pourrait venir combler quelque peu cette lacune. Il impose une certaine prudence. Il s'agit en effet de la copie d'une série de lettres adressées par Anne-Marie de Jésus au maréchal de Bellefonds. La reliure de cet ouvrage manuscrit intitulé « Lettres de piété » comme sa graphie, incitent à le dater du XVIIIe ou du début du XIXe siècle. Il est conservé à la Réserve des livres rares de la BNF<sup>37</sup>. Il appartient au fonds Le Senne et on ne sait à peu près rien de sa provenance. Eugène-Jean-Napoléon Le Senne (mort en 1938) avait réuni 25 000 ouvrages touchant principalement l'histoire de Paris dont « *beaucoup pouvaient être tenus pour précieux* ». La disparition de son fils aîné qui partageait son goût (comme de son cadet d'ailleurs) au cours de la guerre de 1914-1918 le conduisit, en 1924, à léguer sa bibliothèque aux collections publiques. Plutôt qu'en érudit, Le Senne collectionnait en amateur au « *hasard des trouvailles* ». Ainsi quittait-il pratiquement tous les jours son appartement du Boulevard Haussmann pour visiter les bouquinistes des quais et tout particulièrement le libraire Lucien Gougy, 5 quai de Conti, dont Maurice Barrès était aussi client. Formée au gré de l'engouement et de l'occasion, la collection Le Senne ne saurait être qu'hétérogène et dépourvue d'unité<sup>38</sup>. Pour comble le recueil des lettres d'Anne-Marie de Jésus ne porte pas d'ex-libris et rien n'indique les motifs du copiste : exercice de calligraphie ? Devoir de piété d'une pensionnaire ? Exercice dévot ? Était-il trop entaché de jansénisme, réel ou supposé, pour circuler autrement que manuscrit ? Il est impossible de trancher.

L'authenticité de ces lettres est pourtant peu douteuse. Entre Bernardin Gigault de Bellefonds (1630-1694) et Anne-Marie de Jésus, l'existence d'une relation est logique et même nécessaire ou presque. Des liens familiaux et spirituels entremêlés l'obligent. La mère Agnès de Jésus Maria (née Judith de Bellefonds 1611-1691), prieure, 23 années durant du Carmel de la rue St-Jacques, était une proche parente du maréchal dont une autre parente la mère Marie de Jésus avait déjà, auparavant de Judith, pris le voile dans cette maison<sup>39</sup>. Comme Anne-Marie de Jésus, elle avait fortement subi l'influence spirituelle de la mère Madeleine de Saint-Joseph. La mère Agnès, surtout, aurait joué un rôle décisif au moment de la romanesque et clandestine prononciation des vœux de Madame d'Épernon<sup>40</sup>. Une affinité certaine unit apparemment les deux femmes, proches, l'une et l'autre, de Madame de Longueville notamment<sup>41</sup>. Elles ont apparemment des correspondants communs dont elles se chargent à tour de rôle. Il est possible que l'engagement anti-frondeur de Bellefonds ait été un facteur supplémentaire de connivence. En 1649, se trouvant en Normandie, le marquis de Bellefonds empêcha que ne soient acheminées les levées effectuées dans cette province pour secourir la

---

<sup>36</sup> Références données notes 8 et 9. - Suire (Eric), « La sainteté carmélitaine d'après la littérature hagiographique des XVIIe-XVIIIe siècles » dans Hours (Bernard) éd., *Carmes et carmélites en France du XVIIe siècle à nos jours*, Actes du Colloque de Lyon (25-26 septembre 1997), Cerf, 2000, pp.171-189.

<sup>37</sup> BNF Réserve, 8° Z. Le Senne. 8331.

<sup>38</sup> Seguin (J.-P.), « Le fonds Le Senne à la Bibliothèque Nationale » dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, juillet 1970, pp.343-371.

<sup>39</sup> Père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France*, 1733, t.VII, p.593-598.- Chazal (Gilles), *L'art du XVIIe siècle dans les carmels de France*, catalogue de l'exposition au Musée du Petit Palais, 17 novembre 1982-15 février 1983, n°48, notice p.93.

<sup>40</sup> Tamizey de Larroque, *op.cit.*, p. 340.

<sup>41</sup> Bourgoïn de Villefore (Joseph-François), *Véritable vie d'Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville*, 1739, p. 81-83..

ville de Paris. Retranché dans le petit château de Valognes dont il avait le gouvernement, il se défendit énergiquement jusqu'à la publication de la paix de Rueil, le 11 mars.

Quarante six lettres composent le recueil de la Réserve de la Bibliothèque Nationale, dont certaines fort longues. La première est datée du 7 janvier 1671, la dernière du 29 septembre 1691. Un échange épistolaire existait entre le marquis de Bellefonds et la carmélite : les lettres d'Anne-Marie de Jésus le signalent à plusieurs reprises. Il n'y a pas de traces des lettres du premier, quant à celles de la seconde, toutes ont-elles été conservées ou recopiées ? Selon celles dont on dispose la correspondance a été intense en 1674 et 1675 (24 lettres). Elle se ralentit et s'espace ensuite : les deux dernières sont respectivement de 1691 et de 1684 et on en compte aucune à partir de 1679 jusqu'à cette date. Non seulement un tri a peut-être été effectué mais, de plus, on peut craindre des défauts de transcription voire des retouches dans le texte : dans la lettre du 27 mars 1677, notamment, les noms propres sont remplacés par des points de suspension<sup>42</sup>. En allait-il de même dans l'original ? Est-ce une initiative du copiste ? Il resterait encore à établir le motif et la valeur de cette correspondance. Est-elle de simple courtoisie entre des personnes que des liens de civilité et d'affaires conduisaient à se fréquenter ? Le maréchal de Bellefonds pour ses œuvres et notamment le couvent de femmes de Bellefonds à Rouen qu'il a largement pourvu, ne pouvait manquer de demander conseil à une personne aussi autorisée qu'Anne-Marie de Jésus<sup>43</sup> ? S'agit-il d'une direction spirituelle comme il n'était pas rare d'en trouver au XVIIe siècle<sup>44</sup> ?

Il faut remarquer que la santé chancelante de la Mère Agnès est l'un des thèmes récurrents de la correspondance de Bellefonds et d'Anne-Marie de Jésus. Sa mort, dont traite la dernière des lettres du recueil, fait-elle cesser l'occasion de cet échange épistolaire ? Sans doute a pu compter aussi la détérioration de l'état de santé d'Anne-Marie de Jésus elle-même. Elle se plaint d'un « *rumatisme universel* » qui la retient alitée : on voit effectivement son écriture se modifier. Elle évoque des accès de fièvre et elle a recours à une sœur pour dicter son courrier<sup>45</sup>. Ces affections handicapantes se manifestaient déjà après 10 années de profession et les inlassables macérations d'Anne-Marie de Jésus les ont certainement aggravées<sup>46</sup>. Ses visiteuses témoignent du changement de son physique, on l'a vu. Il est possible qu'il en soit de même de Bellefonds. En 1691, il s'est retiré du service. Les rigueurs des campagnes qu'il a menées, comme les 8 blessures reçues alors qu'il commandait entre Sambre et Meuse au moment de la guerre de Dévolution le laissent vraisemblablement perclus, alors que ne lui reste que trois années à vivre<sup>47</sup>.

Le contenu des lettres adressées par Anne-Marie de Jésus au maréchal de Bellefonds permet de risquer quelques hypothèses sur la qualité spéciale de leur relation. C'est au moment de la guerre de Hollande que la carmélite écrivit le plus souvent semble-t-il au maréchal. Peut-être son passé familial comme son entourage faisaient-ils d'elle une correspondante particulièrement avisée et compatissante. Bellefonds ne pouvait ignorer, même rognées, les prérogatives du colonel général de l'infanterie, charge tenue successivement par les deux ducs

---

<sup>42</sup> *Lettres de Madame d'Epéron, Anne-Marie de Jésus, carmélite à Mr le maréchal de Bellefonds*, BNF Réserve, 8° Z. Le Senne.8331, p. 211-217.

<sup>43</sup> Saint-Simon (duc de), *Mémoires*, éd. G. Truc, Gallimard, 1953, p.613-614 : ... « à Rouen, dans le couvent de Bellefonds, ainsi nommé des biens que la famille du maréchal de Bellefonds y a faits et du nombre de ses sœurs et de ses parentes qui y ont été supérieures et religieuses » - Blanquie (Christophe), « La nostalgie de Port-Royal. La tentation janséniste dans la tradition familiale des St-Simon », dans *Cahiers St-Simon*, n°22, 1994, pp. 79-84 – Himelfarb (Hélène), « Saint-Simon et le jansénisme des Lumières », dans *Studies on Voltaire and the XVIIIth century*, vol. LXXXVIII, 1972, p.749-768.

<sup>44</sup> On peut penser notamment à Jeanne de Jésus (Séguier), *Lettres à son frère, chancelier de France (1643-1668)*, publ. par B. Hours, Lyon, 1992.

<sup>45</sup> BNF, Fr 24987, f° 36, f°40 et Fr 20479, f°437 (7 septembre 1657).

<sup>46</sup> Montis, *op.cit.*

<sup>47</sup> Anselme, *op.cit.* – Moreri, *Dictionnaire historique*, éd. Drouet, t.V (notice Gigault).



d'Épernon<sup>48</sup>. Anne-Marie de Jésus était ainsi petite-fille, fille et nièce de militaires : ses deux oncles étaient morts en campagne en Italie en 1637<sup>49</sup>. Sœur de capitaine aussi puisque son frère Louis-Charles-Gaston de Nogaret de Foix, duc de Candale (1627-1658) après avoir activement participé aux opérations anti-frondeuses en Guyenne, était, lors de sa mort prématurée, général de l'armée de Catalogne<sup>50</sup>. Mais elle avait été aussi fiancée d'officier en la personne du chevalier Jean-Louis de Fiesque qui fut tué au siège de Mardyck en août 1646<sup>51</sup>. « ...*et cette mort imprévue* » rapporte l'Abbé J.-J. Boileau, l'un des biographes d'Anne-Marie de Jésus, « *fut pour Melle d'Épernon un de ces coups de foudre qui brisent toute une vie* ». Cette disparition aurait en tout cas contribué à hâter son entrée en religion<sup>52</sup>. Faut-il retrouver la trace de cette expérience personnelle dans la lettre du 7 janvier 1674 quand elle écrit : « ... *je ne m'étonne pas que le petit dégât qu'a fait une partie de vos troupes vous ait affligé et même inquiété parce que vous sçavez quel compte il faut rendre de la conduite de ceux à qui on a droit de commander* »<sup>53</sup> ou dans la lettre du 8 juin (1679 probablement) : « *Je scay que vous avez un sujet de déplaisir particulier dans le mauvais succès de vos desseins les plus judicieusement conçus qui est la perte de beaucoup d'officiers de mérite qui est un mal irréparable et j'en suis fort faschée pour vous* »<sup>54</sup>. Mais il y a aussi à considérer le caractère sinon belliqueux, du moins militant de l'engagement féminin carmélite. On peut l'entendre au début du *Chemin de la Perfection* de Sainte Thérèse d'Avila quand la Mère écrit : « ...*Ayant appris en ce mesme temps les troubles de France, le ravage qu'y faisoient les hérétiques, et combien cette malheureuse secte s'y fortifioit de jour en jour ; j'en fus si vivement touchée que comme si j'eusse pu quelque chose, ou eusse moy-mesme esté quelque chose, je pleurois en la présence de Dieu et le priois de remédier à un si grand mal. Il me sembloit que j'aurois donné mille vies pour sauver une seule de ce grand nombre d'âmes qui se perdoient dans ce royaume. Mais voyant que je n'estois qu'une femme, et encore si mauvaise et tres-incapable de rendre à mon Dieu le service que je desirois, je crus, comme je le croy encore que puis qu'il a tant d'ennemis et si peu d'amis, je devois travailler de tout mon pouvoir à faire que ces derniers fussent bons* »<sup>55</sup>. Ce tempérament, Anne-Marie de Jésus le laisse percevoir par les images qu'elle choisit, mais sans quitter pourtant, il est vrai, le lieu commun : « ...*l'état de cette vie n'est pas celui d'une paix sans combat* »<sup>56</sup>. L'expérience de la disgrâce pouvait constituer un autre élément d'entente entre la carmélite et le maréchal. Anne-Louise-Christine d'Épernon avait accompagné son grand-père en relégation après la déroute de Fontarabie en 1638, à Plassac puis à Loches. Alors son père, accusé d'être l'organisateur du désastre et condamné à mort pour haute trahison, avait fui en Angleterre pour échapper au supplice<sup>57</sup>. Par la suite, elle avait rejoint son père à Londres<sup>58</sup>. Or Bellefonds semble bien connaître des problèmes de même nature. Ses notices biographiques restent discrètes sur ce point<sup>59</sup>. On lui fait, semble-t-il attendre un commandement en 1672 et,

<sup>48</sup> Viollet (Paul), « Le colonel général de l'infanterie » dans *Journal des Savants*, 1909, p.487 et suiv.

<sup>49</sup> Girard (Guillaume), *Histoire de la vie du duc d'Épernon*, éd. 1736, Amsterdam, t.IV, p. 356 et p.378.

<sup>50</sup> Saint-Simon, *op.cit.*, t.1, p.156 et p.946.

<sup>51</sup> *id.*, t.2, p.1198.

<sup>52</sup> Tamizey de Larroque, *op.cit.*, p.344.

<sup>53</sup> *Lettres...*, p.47. Fabre (Jean-Claude), « Le premier duc d'Épernon et les troubles religieux dans le Montalbanais » dans *Bulletin de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne*, t.104, 1979, pp.97-113 – Larcade (Véronique), « L'affaire de Fontarabie (1638-1639) : l'exploitation politique d'une défaite », dans *La Défaite, études offertes à annie Rey-Goldzeiguer*, Presses Universitaires de Reims, 1994, p.9-42.

<sup>54</sup> *id.*, p.257.

<sup>55</sup> *Le Chemin de la Perfection*, dans *Œuvres de Sainte Thérèse d'Avila*, trad. de Robert Arnauld d'Andilly, Paris 1696, chap.1, p.503.

<sup>56</sup> *Lettres...*, p.16 (28 septembre 1672).

<sup>57</sup> Tamizey de Larroque, *op.cit.*, p. 328.

<sup>58</sup> *id.*, p.331.

<sup>59</sup> Anselme, *op.cit.*, t.VII, p.593..

en experte, Anne-Marie de Jésus lui explique : « *Il nous semble que vous ne devez pas être fort étonné que votre première lettre n'ait pas été reçue de S.M. je prendrais cela plutôt pour une marque d'un reste de colere que pour une d'indifference ou de dédain* » même si elle ajoute, comme il se doit « *Ce n'est pas à nous qui sommes retirées et comme mortes au monde à donner des avis sur les conduites qu'il faut tenir à la cour...* »<sup>60</sup>. Par deux fois, le maréchal se serait rendu coupable à la guerre de « *désobéissances heureuses* »<sup>61</sup>. Les options religieuses du maréchal sont-elles en cause ? Saint-Simon évoque son éviction du commandement de l'armée au profit de Turenne en 1693. Mais cette mesure frappe également les maréchaux d'Humières et Créquy et participe d'abord, selon toute apparence, de la réorganisation de l'appareil de guerre<sup>62</sup>. Faut-il considérer qu'Anne-Marie de Jésus cède à une hantise atavique lorsqu'elle confie au maréchal sa méfiance à l'égard du courrier : « *...toutes les lettres par la poste sont vues* »<sup>63</sup>. Son grand-père vivait dans la même crainte de l'effraction de sa correspondance<sup>64</sup>. Fait-elle effectivement, à l'instar du maréchal, l'objet de surveillance et de suspicion ? Ou bien son comportement n'a-t-il rien d'exceptionnel ? N'est-elle pas assez banalement de son époque, contemporaine des troubles de la Fronde, familière de la guerre civile et de ses ravages comme de la guerre étrangère ; une femme de son milieu aussi où le service militaire n'a rien d'exceptionnel et où les gens de bien parlent volontiers des misères des peuples et des petits<sup>65</sup> ?

Enfin ces lettres au maréchal de Bellefonds vérifient-elles ou infirment-elles le jansénisme supposé de Madame d'Epéron ?

### Un cœur contrit et humble

Un faisceau de présomptions est bien là. Le Carmel de l'Incarnation au faubourg Saint-Jacques était à proximité immédiate des foyers de plus actifs du rayonnement janséniste dans la capitale<sup>66</sup>. Le Père Joseph-Jacques Du Guet (1649-1733), l'une des figures du second jansénisme, fut le directeur de la duchesse d'Epéron. Ce qui suscita bien sûr une correspondance. 38 lettres adressées par Du Guet à la belle-mère de la carmélite ont été conservées<sup>67</sup>. L'empan chronologique de cette correspondance n'est pas précisément fixé faute d'indications sur les missives : deux au moins portent la date de 1685. Les premières sont postérieures à 1648, puisqu'elles mentionnent à plusieurs reprises et en fort bons termes la sœur Anne-Marie de Jésus. Du Guet chargeant la duchesse d'Epéron de « *[le] recommander aux saintes prières de [sa] sœur Anne-Marie ... Vous savez jusqu'à quel point le l'honneur* » ajoute-t-il<sup>68</sup>. Il l'impliqua plus personnellement encore de son côté en publiant « *sous le nom de la Mère Anne-Marie de Jésus , religieuse carmélite...un traité ayant pour titre : Avis à une Dame protestante*. Mais il s'agit du premier ouvrage du Père Du Guet, écrit

---

<sup>60</sup> *Lettres...*, (10 août 1672), p. 14.

<sup>61</sup> Chateaubriand, *Vie de Rancé*, Garnier-Flammarion, 1969, p. 134.

<sup>62</sup> Saint-Simon, *op.cit.*, t.1, p.54.

<sup>63</sup> *lettres...*, (26 octobre 1678 ?), p.245.

<sup>64</sup> Pour correspondre avec son fils benjamin, le cardinal de La Valette, le premier duc d'Epéron par hantise de l'interception changeait et raffinait le chiffre : BNF, Fr 6644, f° 81 (27 avril 1625).

<sup>65</sup> Jouanna (A.), *Le devoir de révolte*, Fayard, 1989, p. 360-361.

<sup>66</sup> Michel (Marie-José), « Clergé et pastorale jansénistes à Paris (1669-1730) », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t.XXVII, avr.-juin 1979, p. 180.

<sup>67</sup> Chételat (Paul), *Etude sur Du Guet suivie d'une correspondance avec la duchesse d'Epéron*, Paris, 1877 (Lettres en Annexe : I-VI-177p.).

<sup>68</sup> Chételat, *op.cit.*, p.26.

vers la fin des années 70 ou au début des années 80. Il était alors encore des prêtres de l'Oratoire et son engagement dans le jansénisme n'était ni franc, ni plein<sup>69</sup>.

Dans les lettres au maréchal de Bellefonds, certains des noms mentionnés par Anne-Marie de Jésus sont bien ceux d'adhérents ou de sympathisants connus du jansénisme. Il en va ainsi de Madame de Longueville<sup>70</sup> ou de Rancé<sup>71</sup> ou du père de Mouchi qui fut le directeur de Rancé<sup>72</sup> ou encore de Pierre de Villars, père du maréchal<sup>73</sup>. Janséniste réputé, ce dernier aurait aidé à conclure le mariage du prince de Conti avec une nièce de Mazarin et à tourner le couple vers Port-Royal<sup>74</sup>. Mais la présence récurrente de ces personnages n'a rien de véritablement probant. Les relations mondaines les mettaient forcément en contact avec Anne-Marie de Jésus. En raison, par exemple, de l'étroite parenté qui liait Pierre de Villars au maréchal de Bellefonds : son épouse, née Marie Gigault de Bellefonds était la tante du correspondant d'Anne-Marie de Jésus<sup>75</sup>. De même Anne-Marie de Jésus rapporte-t-elle une visite de Mme de Longueville : « *Avant-hier qu'elle vint céans, elle parla encore de vous croyant que si vous vous étiez trouvé au passage du Rhin, elle n'aurait pas perdu Monsieur son fils...* »<sup>76</sup>.

Le propos d'Anne-Marie de Jésus témoigne-t-il au-delà d'une même sensibilité d'une communion effective avec les convictions jansénistes ? Faut-il la lire dans ce que la religieuse exprime de l'exclusive efficacité de la Parole de Dieu « *chemin abrégé de la perfection* »<sup>77</sup> ? Le mépris du monde et la nécessité de la retraite qu'elle soutient sont-ils plus significatifs ? ... « *Votre principal commerce est avec le Ciel et ce qui vient de la terre et qui sent encore la terre vous déplaît* » affirme-t-elle à Bellefonds<sup>78</sup>. Une autre fois, Anne-Marie de Jésus parle de « *...la malheureuse expérience que jay du monde* » et conseille au maréchal de « *prendre la solitude* »<sup>79</sup>.

Entre autres, cette opinion partagée n'a pu manquer de faire du maréchal comme de la carmélite d'actifs artisans de la retraite et de l'entrée définitive en religion de la favorite royale, Louise-Françoise de la Baume le Blanc, duchesse de La Vallière (1644-1710) en 1674<sup>80</sup>. Anne-Marie de Jésus la mentionne d'abord discrètement en évoquant « *la pénitente* » et son « *dessein* »<sup>81</sup>. A l'hiver 1674, la réserve est encore de mise mais, alors, Anne-Marie de Jésus ne fait plus mystère du nom de la postulante contrariée : « *Pour Mme de La Vallière, je n'y vois encore rien de plus avancé pour l'exécution de son dessein que quand vous êtes parti et bien qu'elle persévère toujours, elle avoue elle-même qu'elle auroit eu grand besoin de votre présence pour la débarrasser des choses qu'elle n'aime plus mais qu'elle n'a pas la force de quitter* »<sup>82</sup>. Si la carmélite revient sur le sujet, c'est qu'il s'agit certes d'une affaire

---

<sup>69</sup> Chélat, *op.cit.*, p.70. – Du Guet (abbé Joseph-Jacques), *Lettre d'une carmélite à une personne corrigée dans l'hérésie*, s.l.n.d., cote BNF : D-33066.- Maire (Catherine), *de la cause de Dieu à la cause de la Nation, le jansénisme au XVIIIe siècle*, Gallimard, 1998, p.38.

<sup>70</sup> *Lettres...*, p.9 (9 juillet 1672).

<sup>71</sup> *Lettres...* p. 145 (28 octobre 1674) - Bellefonds semble assez proche des Trappistes.

<sup>72</sup> *Lettres...*, p.156 (9 février 1675) – Chateaubriand, *Vie de Rancé*, Garnier-Flammarion, 1969, p.70.

<sup>73</sup> *Lettres...*, p.28.

<sup>74</sup> Saint-Simon, *op.cit.*, t.1, p.37 et p.1081.

<sup>75</sup> Moreri, *op.cit.*, t.X, p.621.

<sup>76</sup> *Lettres...*, p. 9 (9 juillet 1672)

<sup>77</sup> *Lettres...*, p. 4 (9 janvier 1672).

<sup>78</sup> *Lettres...*, p.9 (9 juillet 1672).

<sup>79</sup> *Lettres...*, p.32 et p.31 (28 novembre 1673).

<sup>80</sup> Après une première tentative manquée au couvent de Chaillot, une nuit de 1671, le 20 avril 1674, la duchesse de La Vallière après avoir entendu la messe du roi qui partait pour l'armée, alla se jeter aux pieds de la reine pour implorer son pardon et quitta la cour à tout jamais. Elle fit profession, le 3 juin 1675. La gravure donnée en illustration montre son arrivée au Carmel du Faubourg Saint-Jacques. Il est fort probable que Madame d'Epéron soit représentée parmi les religieuses qui l'accueillent mais rien ne permet de l'identifier exactement. Voir Montpensier (La Grande Mademoiselle, Duchesse de), *Mémoires*, Librairie Fontaine, 1985, t.2, p. 371.

<sup>81</sup> *Lettres...*, p.38 (28 novembre 1673)

<sup>82</sup> *Lettres...*, p. 83 (19 février 1674)

aussi importante que délicate, mêlant à un très haut degré religion et politique, mais aussi parce que le dévot maréchal de Bellefonds est le confident sinon le directeur spirituel de la duchesse de La Vallière. C'est lui qui aurait mandé auprès d'elle Rancé. Chateaubriand signale cinquante lettres de Madame de La Vallière à Bellefonds imprimées à la suite de l'abrégé de la vie de la maîtresse de Louis XIV : « *L'auteur de cet abrégé est l'abbé Lequeux, éditeur de plusieurs opuscules de Bossuet. L'abbé devint convulsionnaire de Saint-Médard* »<sup>83</sup>. Le 19 avril 1674, Anne-Marie de Jésus annonce finalement la grande nouvelle au maréchal : « *Il ne faut pourtant pas finir cette lettre sans vous dire que nous attendons jeudy prochain votre pénitente pour hôtesse : c'est mal dit , car avec la grâce de Dieu elle sera habitante pour toute sa vie de notre solitude* »<sup>84</sup>. On donne la date du lendemain, 20 avril, pour celle du départ définitif de la Cour de la duchesse de La Vallière. Peut-on déceimment soupçonner la carmélite de dissimulation par crainte d'une interception de son courrier ; ou bien les évènements se précipitèrent-ils ?

Quoiqu'il en soit Anne-Marie de Jésus insiste sur l'importance à accorder à l'Esprit Saint : « *l'Esprit de Dieu caché sous diverses formes* »...« *...les fautes que vous remarquez en vous sont les effets d'une lumière que le Saint Esprit répand sur le votre, pour vous convaincre que dans nos meilleures dispositions et dans les faveurs mêmes que nous recevons du Ciel, nous y mêlons toujours de notre part quelque chose de notre corruption naturelle et qu'ainsi nous devons tout craindre de nous et néanmoins tout attendre de la Grâce de Jésus-Christ qui seule peut remédier à nos maux et enrichir notre pauvreté en un moment* »<sup>85</sup>. Place donnée à la conscience : « *...il faut bien examiner devant Dieu et avec un ami fidèle si l'on en a auprès de soy quand il est temps de se plaindre ou temps de souffrir, ne se méprendre pas par un amour propre trop délicat qui nous fasse agir avant le temps et enfin bien examiner si ce que nous désirons en effet convient à un chrétien qui veut vivre selon la sainteté de sa vocation et si nous conseillerons à un autre ce que nous jugeons à propos de faire pour nous. En cas que la conscience s'accorde avec ces conditions, on peut suivre sa route puisque si cest une faute, elle ne vient pas de la dépravation du cœur mais du défaut de la lumière ce qui est tout autrement excusable devant Dieu* »<sup>86</sup>.

Ces thèmes et ce vocabulaire sont-ils au fond véritablement extraordinaires sous la plume d'une carmélite ? Comme il n'est aucunement question, par ailleurs, de fréquence ou non en matière de communion ou de lectures typiquement jansénistes, on inclinerait à le penser.

Pourtant Anne-Marie de Jésus fait bel et bien état du problème janséniste dans sa lettre du 2 août 1675 : « *Je suis seulement faschée que vous soyez sans secours et que tant de gens dont vous êtes environné, par de vaines terreurs, vous font une guerre extérieure qui diminue la douceur de la société que vous pouviez avoir avec eux. Dans ces rencontres le meilleur parti qu'on puisse prendre selon mon sens est de garder la paix avec ceux mêmes qui ne veulent point de paix et de demeurer ferme à n'entrer point dans toutes les routes égarées où ils s'engagent dans leurs disputes demeurant ferme à dire qu'il n'y a point de divisions dans l'Eglise en matière de foy que le pape et les évêques reçoivent les signatures touchant les propositions condamnées de ceux qu'on appelle de l'un et de l'autre parti ; que c'est une témérité de juger ceux qui participent aux mêmes sacrements et qu'il faut conserver la charité avec tout le monde car elle doit être catholique et universelle comme la foy...* »<sup>87</sup>. S'il s'agit d'une prise de position sur les Cinq Propositions et la question du droit et du fait, le moins

---

<sup>83</sup> Chateaubriand, *Vie de Rancé*, Garnier-Flammarion, 1969, p. 135 – Lequeux (abbé), *Lettres de Madame la duchesse de La Vallière... avec un abrégé de sa vie pénitente*, Liège et Paris, A. Boudet, 1767 (cote BNF : Ln27-11783)

<sup>84</sup> *Lettres...*, p. 96. (voir note 41)

<sup>85</sup> *Lettres...*, p.10 et p.12 (10 août 1672).

<sup>86</sup> *Lettres...*p.73 ( 19 avril 1674).

<sup>87</sup> *Lettres...*, p.189-191 (2 août 1675).

qu'on puisse dire est qu'elle extrêmement prudente et modérée. Sans doute faut-il rappeler que la correspondance entre la carmélite et Bellefonds bat son plein au moment de l'acclame de la crise janséniste, durant la Paix dit clémentine ou de l'Eglise<sup>88</sup>. Dans une lettre datée du 26 octobre (de 1679 apparemment) Anne-Marie de Jésus rapporte au maréchal un sermon sur les martyrs qui l'a enthousiasmé : «...[ceux] *qui se soumettent à ses paroles, qui se forment sur ces exemples, qui aiment ce qu'il a aimé quoiqu'opposé aux sens de l'homme, contraire à son orgueil et au-dessus de sa superbe raison. C'est ces fidèles disciples d'un Dieu humilié qui agissant par la foy, l'esperance et la charité font une guerre continuelle à la cupidité aux dépends de leur ambition, de leur avarice et de leurs plaisirs, qui s'arrachent les yeux plutôt que de s'exposer aux occasions de pêcher qui portent tous les jours leurs croix qui suivent Jésus Christ qui sont vraiment les témoins vivans et mourans de la pureté de sa morale et de la sainteté de sa doctrine* »<sup>89</sup>. Or à ce moment, les difficultés pour les jansénistes renaissent. Louis XIV s'inquiétait des bonnes relations qu'ils entretenaient avec le pape Innocent XI. Sous leur influence, en effet, en mars 1679 avaient été condamnées 65 propositions jugées laxistes dans *La morale pratique des Jésuites*. Aussi dès le mois de mai une offensive anti-janséniste avait été déclenchée : Mgr de Harlay avait fait sortir de Port-Royal quarante-deux postulantes et interdire de recruter aussi longtemps qu'on compterait au moins cinquante professes de chœur. Anne-Marie de Jésus apportait-elle ainsi, de façon certes voilée, son soutien aux persécutées ?

Ce qui est sûr, c'est que ce tournant de l'histoire du jansénisme coïncide avec un changement de génération. Les grands protecteurs traditionnels de Port-Royal décèdent dans un court laps de temps : ainsi disparaissent, en 1678, Mme de Sablé et, en 1679, successivement, Mme de Longueville et le cardinal de Retz<sup>90</sup>. Anne-Marie de Jésus est de cette génération dépassée. Faut-il désormais la tenir pour une survivante que sa santé précaire contribue par ailleurs à marginaliser et à isoler davantage ?

Mais jusqu'à quel point décidément se singularise-t-elle ? Les lettres d'Anne-Marie de Jésus montrent une grande maîtrise du discours comme de l'écriture. Au fond, n'est-ce pas banal au XVIIe siècle et tout particulièrement chez les Mystiques ? Sans doute faut-il y voir la marque de l'éducation reçue dans l'entourage brillant et cultivé d'Anne d'Autriche<sup>91</sup> ? Le résultat aussi de la fréquentation des milieux précieux dont la marquise d'Huxelles, son autre correspondante, était l'une des figures<sup>92</sup>. Le propos des Lettres d'Anne-Marie de Jésus au maréchal de Bellefonds permet-il, par ailleurs, de confirmer le caractère assez conventionnel de sa piété comme en témoignait ce qu'elle écrivait au moment de son entrée en religion<sup>93</sup>. Peut-on, au contraire, mesurer l'efficacité de longues années de « lectio divina » et l'authenticité d'une conversion, d'une sanctification même, qui justifierait les termes de la lettre circulaire : « *Son oraison estoit très-élevée, elle en parloit avec tant de lumière et de solidité que l'on pouvoit juger aisément que notre Mère sainte Thérèse luy avait obtenu ce grand don de Dieu* »<sup>94</sup>. Au fond était-elle si différente que cela d'autres grandes dames entrées en religion à la même époque, Catherine de Jésus (de Nicolas) bien sûr, mais aussi Marthe du Vigeon (Marthe de Jésus)<sup>95</sup>.

<sup>88</sup> Taveneaux (R.), *La vie quotidienne des jansénistes aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Hachette, 1973, p.91.

<sup>89</sup> *Lettres...*, p. 248-249.

<sup>90</sup> Maire (Catherine), *de la cause de Dieu à la cause de la Nation, le jansénisme au XVIIIe siècle*, Gallimard, 1998, p.38.

<sup>91</sup> Saint-Simon, *Une fin de règne*, coll. Mémoires, Autrement, 1995, p.76 et p.153.

<sup>92</sup> Ce serait Domitia du *Dictionnaire des Précieuses* voir Saint-Simon, *Mémoires*, éd. G. Truc, t.II, 1948, p.1258.

<sup>93</sup> Niderst (Alain), « De la cour au cloître : la correspondance d'Anne-Louise d'Epéron et des carmélites du Faubourg Saint-Jacques » dans *Correspondances, Mélanges offerts à Roger Duchêne*, 1992.

<sup>94</sup> BNF Imprimés, Ld 821.

<sup>95</sup> Niderst, *op.cit.*, p.332. La correspondance de Madame d'Epéron signale qu'elle a demandée l'intercession de Catherine de Jésus (décédée) et l'intervention de Marthe de Jésus pour vaincre les obstacles à sa prise de voile.

Pour autant que l'on puisse en juger, les convenances comme le devoir d'obéissance plaçaient certainement Anne-Marie Jésus dans l'impossibilité pratique de déclarer son opinion à l'égard du jansénisme. De plus, il est plausible que ses penchants se soient modifiés au fil des ans. Avait-elle pleinement assumé, en fin de compte, l'anéantissement que commandait sa profession ? Elle mourut, paraît-il en prononçant « *Cor contritum et humiliatum Deus non despicias* »<sup>96</sup>. Ne vérifiait-elle pas, en silence certes, mais en acte surtout, l'inanité de la gloire mondaine que dénonçait Massillon dans l'oraison funèbre de Monseigneur de Villars, archevêque de Vienne, en reprenant l'Epître aux Romains<sup>97</sup> ? Par elle séchait bel et bien la racine d'une race orgueilleuse. Dans quelle mesure Anne-Marie de Jésus a-t-elle trahi, dépassé ou sublimé les valeurs de son milieu ? A-t-elle pu, sous le voile, exister par elle-même, en femme et parce que femme ? Ou est-ce là une projection anachronique de préoccupations nulles et non avenues à la fin du XVIIe siècle ? Autant que les spécialistes d'histoire religieuse, le cas d'Anne-Marie de Jésus pourrait intéresser les études du genre féminin aussi bien que les historiens de la noblesse. Ce n'est pas une âme sans histoire, mais une âme dont l'histoire reste à faire : peut-on la faire ?

Véronique Larcade  
Université Bordeaux III-Michel de Montaigne

---

<sup>96</sup> Ps 50 : selon la traduction TOB « Le sacrifice qui plaît à Dieu, / c'est un esprit brisé ; / tu ne repousses pas, ô mon Dieu, / un cœur brisé et broyé ». - *Lettre circulaire*, op.cit.

<sup>97</sup> Massillon, *Œuvres complètes*, Paris, 1828, p.11 – *Rom.*, 11, 16.